Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 9

Nachruf: Schoulepnikow, Nicolas de

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

niens ; mais cette société, respectable par ses intentions, préfère s'occuper de tout autre chose que des destinées pratiques du fleuve : la mystique lui suffit et tous les efforts de quelques-uns pour la tirer de là n'aboutissent à rien. Au lieu de prendre la pioche, qui ouvre les canaux, les administrateurs de l'U. G. R. doivent, sous peine d'anathème, se contenter de balancer l'encensoir sous des narines qui ne s'en lassent point. L'U. G. R. s'enfonce dans la brume et n'en sort plus. Cela n'a rien qui doive surprendre, le but de cette société étant tout autre que celui poursuivi par ceux qui souhaitent que le Rhône devienne *le grand chemin de France vers l'Europe centrale*, pour le plus grand profit matériel et moral de notre pays. Or, ce but n'est indiqué qu'*in fine* et comme un parent pauvre dans l'article liminaire des statuts de l'U. G. R. que je transcris ci-dessous :

L'Association a pour but de s'efforcer par tous les moyens en son pouvoir : d'assurer la perpétuation des fêtes annuelles de grand régionalisme rhodanien, etc., etc... de veiller à la bonne transmission annuelle de ville à ville de cette grande manifestation, etc ; d'aider à l'exécution de ces fêtes et manifestations ; d'exalter et de soutenir l'esprit et le régionalisme rhodanien, etc. ; de mettre en lumière et de développer toutes les gloires et les fortunes de toutes sortes des régions rhodaniennes, etc. ; d'inspirer toutes ces choses depuis les Alpes jusqu'à la Méditerranée, etc., etc. ; le but de l'U. G. R. est aussi d'inspirer, d'encourager le tourisme nautique, etc. ; son but est encore (cet « encore » est tout un poème !) *de seconder les efforts en faveur de l'aménagement du Rhône.*

En tout, trente lignes de buts littéraires, artistiques, touristiques ou mystiques, pour deux, consacrées à l'œuvre pratique et grandiose de l'aménagement du fleuve !

M. Gustave Toursier, dans une lettre adressée récemment au Conseil d'administration ajoutait encore à ce point : n'écrivait-il pas en effet :

Je demande et souhaite vivement, et cela spécialement en ma qualité de fondateur, que tous les buts, si généreux et si largement humains de notre Union : « les émulations générales rhodaniennes » ne soient pas noyées dans un exclusivisme de certains pour un but spécial extrêmement intéressant et de circonstance que nous poursuivons tous passionnément.

Le but spécial et de *circonstance*, c'est l'aménagement du Rhône. L'U. G. R. « poursuit passionnément sa réalisation », en ne s'en occupant pas et en ne laissant qu'en rechignant certains de ses membres s'en occuper.

Nous sommes un certain nombre qui nous trouvons au regret de ne pouvoir accepter que l'aménagement du Rhône soit placé ainsi en dernier plan et pour ainsi dire hors cadre de l'action rhodanienne.

Nous ne rejetons rien de ce qui est rhodanien : mais nous sommes persuadés que ce sera servir encore et de la meilleure façon la mystique du Rhône que d'en réaliser la pratique.

Pour relier les peuples, pour en exalter l'amitié réciproque, pour établir entre eux des rapports étroits et de tous ordres, il faut une grande et belle route, grâce à laquelle ils pourront marcher aisément les uns vers les autres et confondre leurs intérêts et leurs cœurs. Cette grande route du Rhône, nous voulons, nous, l'ouvrir vite et la tracer large, vers nos frères suisses et, par eux, vers l'Europe centrale. Nous voyons, dans la réalisation de ce grand projet, non pas seulement les profits légitimes qu'en retirera la ville que nous aimons, mais aussi ceux qui reviendront à toute la région du sud-est qui est la nôtre, à nos amis d'Helvétie et même à la nation allemande, qui finira bien par comprendre un jour qu'il vaut mieux, entre les peuples, ouvrir des canaux que creuser des tranchées.

N. DE SCHOULEPNIKOW
1856-1934

Le français menacé comme langue technique.

Ce cri d'alarme poussé par un ingénieur français de haute notoriété, M. *A. Grebel*, a incité la *Chambre syndicale française des ingénieurs* à créer une *Commission de la terminologie technique française moderne*. Cette commission, fondée l'été dernier et dont personne ne s'avisera de contester l'utilité et l'opportunité, « prend l'initiative de provoquer, de la part des principaux intéressés, ingénieurs et industriels, des propositions pour la réforme des expressions techniques récentes les plus défectueuses ou pour la création de termes nouveaux, nécessaires si nous ne voulons pas être à la remorque des langues étrangères ».

Sous l'énergique impulsion de son secrétaire, le susdit M. A. Grebel, la commission s'est vigoureusement mise à l'œuvre, inspirée de la « nécessité de réviser et de compléter notre vocabulaire technique ». Les résultats de ses premiers travaux d'épuration de la terminologie technique française sont récapitulés dans des tableaux synoptiques que nous recommandons à tous les amis de la clarté et de la précision linguistiques.

Les comptes rendus des travaux de la Commission de terminologie sont publiés dans le « Bulletin trimestriel » de la Chambre syndicale française des ingénieurs, domiciliée à Paris (17e), 112 *ter*, rue Cardinet.

Exposition du chauffage et de l'éclairage.

L'Association française pour le développement des Travaux publics et les Groupements des ingénieurs E. C. P. des Travaux publics et du bâtiment, de l'Electricité et du Gaz, organisent, pour le mois de juillet prochain, la neuvième Exposition nationale annuelle.

Elle se tiendra à Paris, 8 rue Jean-Goujon, et sera consacrée aux progrès actuels du chauffage et de l'éclairage et comportera une Section rétrospective.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Doux, secrétaire général de l'Association française pour le développement des Travaux publics, 60 rue de Londres, à Paris (8e).

NÉCROLOGIE

Nicolas de Schoulepnikow.

Né le 30 novembre 1856, à Saint-Pétersbourg, fils de Michel de Schoulepnikow, chambellan de l'empereur Nicolas Ier, et de Catherine, née de Rumine, cousine germaine de Gabriel de Rumine.

Son père, entré dans la diplomatie, vint à l'ambassade de Berne en 1865, et mit son fils en pension chez M. Boisot, à Lausanne.

Il poursuivit ses études à la maison, dès 1866, sous la direction d'un précepteur, M. Eug. Delessert, puis fut en pension, de 1870 à 1873, chez M. Olivier de Speyr, à la Colline (Lausanne).

Il entra, en 1874, au lycée Condorcet, à Paris, classes de

mathématiques élémentaires et de mathématiques spéciales.

Entré à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris, en 1876, le 24e sur 200 élèves admis, il en sort, en 1879, le 2e sur 154 élèves diplômés, le 1er sur 41 constructeurs.

Il entre, en janvier 1880, chez M. Th. Seyrig, Bureau d'études de constructions métalliques (Paris), en mars 1881 à la Société de Willebrœck, à Bruxelles, en 1883 à la Société internationale de Braîne-le-Comte (Belgique)) qui l'envoya, à la fin de l'année, à Lisbonne pour diriger l'exécution de ses travaux en Portugal. Il projeta là et surveilla la construction de plus de 200 ponts métalliques pour les principales lignes de chemin de fer.

Il rentra en Suisse, en 1894, où il se maria et acquit la nationalité suisse et la bourgeoisie de Lausanne, en 1897.

Il entre, en 1895, à l'Université comme assistant de M. Gaudard, professeur de construction à l'Ecole d'ingénieurs. Il est nommé, en 1900, professeur extraordinaire de Travaux hydrauliques.

Il prit sa retraite en 1926, atteint par la limite d'âge.

Les très nombreux anciens élèves de M. de Schoulepnikow sont douloureusement affectés par le décès de ce maître érudit, bienveillant et « racé » qui se consacrait tout entier à son enseignement, en un temps où se consacrer tout entier à l'enseignement universitaire, c'était faire délibérément vœu de pauvreté.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Les comptes de la Société pour l'année 1933 seront adressés *à la fin du mois d'avril*, aux membres de la Société, avec prise en remboursement de la *cotisation* pour *1934* du montant de *12 fr.* (ou *6 fr.* pour les membres âgés de moins de trente ans). Pour éviter toute erreur nous appelons spécialement l'attention de nos membres sur le fait qu'il s'agit de la cotisation pour la caisse centrale et non pas de celle pour leur section.

Les intéressés sont priés de ne pas laisser retourner le recouvrement faute d'instructions données à leur entourage. On peut s'acquitter aussi, en cas d'absence, par versement au compte de chèques postaux *VIII. 5594* Zurich.

Les changements d'adresses doivent être notifiés au secrétariat aussitôt que possible.

Zurich, le 11 avril 1934. *Le Secrétariat.*

Section genevoise de la S. I. A.

Séance du jeudi 3 mai 1934, à 20 h. 30 précises, au Cercle des Arts et des Lettres, 4, Quai de la Poste.

ORDRE DU JOUR :

1. *Communications du Comité.* — 2. *Propositions individuelles.* — 3. *Causerie, avec projections, de M. le* Dr Henry Favre, *ingénieur, directeur-adjoint du Laboratoire de Recherches hydrauliques annexé à l'E. P. F. Sujet :* L'Hydraulique et les essais sur modèles réduits.

N. B. — *Les sociétaires qui désirent participer au souper qui précédera la séance, à 19 h. précises, sont priés de s'inscrire au Cercle des Arts et des Lettres (Tél. 50.193)* avant le mercredi 2 mai, à 17 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de mécanique physique. *A l'usage de l'enseignement supérieur scientifique et technique*, par *G. Bruhat*, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris. — Un volume (16×24 cm) de 708 pages, avec 605 figures. — Prix : Fr. 100.— Masson & Cie, éditeurs, Paris.

Le chapitre « chocs et percussions » de cet ouvrage s'ouvre par la remarque suivante qui caractérise ce que l'auteur entend par « mécanique physique » : « La loi fondamentale de la Dynamique, écrite sous la forme différentielle $m\vec{dv} = \vec{F}dt$ exprime qu'une force $\vec{F}$ agissant pendant un temps dt sur un point matériel de masse m, modifie sa quantité de mouvement $\vec{mv}$ d'une quantité égale au produit de la force $\vec{F}$ par le temps dt. Au point de vue mathématique, il s'agit là d'une relation entre quantités infiniment petites ; pour le physicien, dt représente un temps qui est court, mais qui reste mesurable, et $\vec{F}$ représente la valeur moyenne d'une force qui est à peu près constante pendant ce temps ».

Autrement dit, « le mathématicien pose des définitions d'une parfaite correction, et en déduit les conséquences par des raisonnements d'une absolue rigueur ». « Il importe que nos étudiants soient dressés à ce type de raisonnement, mais il importe encore plus qu'ils se rendent compte que la rigueur mathématique n'est possible que lorsqu'on a renoncé à se demander à quel point les définitions choisies correspondent aux phénomènes réels. Le physicien ne choisit pas les objets qu'il veut définir, ils se présentent à lui parmi mille autres et sa définition se ressent forcément de la complexité du monde réel et de notre incapacité à en saisir l'ensemble... »

On retrouvera dans ce « Cours de mécanique physique » le souci de concision et de « voir concret » qui fait de tous les ouvrages de M. Bruhat des livres attrayants. En quelques lignes, il vous expose, et rigoureusement, telle théorie que d'autres semblent prendre plaisir à obscurcir par dilution sur de nombreuses pages.

Résumé de la table des matières : I. *Statique.* — II. *Dynamique.* — III. *Métrologie.* — IV. *Pendule et mouvements pendulaires.* — V. *Notions de mécanique des fluides.* — VI. *Vibrations dans les fluides.* — VII. *Elasticité et vibrations dans les solides.*

Les rayons X, au laboratoire, à l'hôpital, à l'usine, par *Marc Privault*, préparateur à l'Ecole normale supérieure de Paris. — Collection des « Actualités scientifiques et industrielles ». Un volume (14×21 cm) de 204 pages, avec 121 figures. — 25 fr. — J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris.

Les conséquences de la découverte des rayons X ont été extrêmement importantes, tant dans le domaine de la physique pure que dans le domaine de la médecine et dans celui des applications industrielles.

Pour toucher à un aussi grand nombre de questions si diverses, l'auteur a dû se montrer extrêmement concis. Il a réussi cependant à être aussi clair que possible et son livre, dont l'intelligence est facilitée par de nombreux croquis très explicites, est un memorandum qui rendra service à ceux qui utilisent les rayons X ou se livrent à l'étude de ces rayons.

Technicum cantonal de Bienne. Rapport annuel 1933-34.

Outre le compte rendu habituel sur la marche de l'établissement, cette brochure contient plusieurs notes d'un réel intérêt : Der elektrische Kremationsofen. — Recherches hydrographiques sur la Suze, pour la rénovation de l'usine électrique du Taubenloch. — Versuchsergebnis an einem Gas-Automat. — L'évolution des paliers et des pivots. — Schutz gegen Lärm. — Die belgischen Bahnen. — Crise et école. — Instruction technique et pratique. — Technicien et bilinguisme.

Précis d'urbanisme moderne, par *J. Raymond*, ingénieur urbaniste, diplômé de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris. — IV - 240 pages (16/25 cm), avec 149 figures. — Broché : 48 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

Voici un ouvrage vivant, documenté, concis, sur un sujet d'un vaste intérêt. L'auteur l'a traité avec un esprit élevé, une louable hardiesse unie à un souci très vif des possibilités pratiques, en digne collaborateur des réalisations d'Henri Prost, créateur de ces villes nouvelles du Maroc qui font l'admiration de tous.

Le plan du livre est bien ordonné, comme celui d'une belle ville, et cette qualité sera particulièrement appréciée des professeurs et étudiants des instituts d'urbanisme.

L'auteur prend la question depuis les études préalables touchant à la géologie, l'hydrologie, le climat, la démographie, suit la constitution des dossiers urbains, examine un à un tous les organes de la cité, le plan général des constructions, le plan d'aménagement, le plan d'extension, les annexes devenues aujourd'hui indispensables : aéroports, gares d'autobus, terrains de jeux.

Voir page 4 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.